



Le 15 mars 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 385-2023

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le lundi 6 mars 2023, à 19 h 30, à la salle municipale, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Bernard Déraps, directeur général par intérim.

EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général et greffier-trésorier à la Municipalité de Saint-Valère est à pourvoir depuis le 1^{er} mars 2023;

En conséquence,

Il est proposé par Claudia Quirion
appuyée par Joséane Turgeon
et résolu,

QUE le Conseil municipal embauche monsieur Bernard Déraps au titre de directeur général et greffier-trésorier; Monsieur Déraps agira comme directeur général et greffier-trésorier par intérim jusqu'au départ définitif de Madame Carole Pigeon qui s'effectuera, au plus tard, le 1^{er} mai 2023. Par la suite, Monsieur Déraps agira comme directeur général et greffier-trésorier et il sera soumis à une période de probation totale de six mois, prenant fin le 1^{er} septembre 2023. Son salaire d'ici la fin de la probation est fixé à 70 000 \$, sur une base d'heures hebdomadaires fixée à 40.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 15^e jour du mois de mars 2023.

Bernard Déraps
Directeur général et
greffier-trésorier intérimaire.